

« La loi du 23 avril 2005 prévoit, dans son article 16, qu'« à tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, le directeur d'école ou le chef d'établissement propose aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un programme personnalisé de réussite éducative ». « Le programme personnalisé de réussite éducative consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés d'un élève, formalisé dans un document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation. Il est élaboré par l'équipe pédagogique et discuté avec les parents. Il est également présenté à l'élève qui doit en comprendre la finalité pour s'engager avec confiance dans le travail qui lui est demandé. »

Le document qui est proposé est discuté avec les parents ou les responsables légaux de l'enfant. Il devra être joint au livret scolaire.

NOM et Prénom :		Date de naissance :
Ecole :	Classe :	Enseignant :

1) Evaluation diagnostique justifiant la mise en place du PPRE

DATE :

DOMAINES	Compétences attendues	A	B	C	D	Difficultés rencontrées	Points d'appui
Autonomie dans la vie quotidienne	- Accepter de quitter ses parents.						
	- Prendre ses repas (manger, boire) .						
	- S'habiller, se déshabiller.						
	- Utiliser les toilettes.						
	- Se déplacer (mobilité).						
	- Se repérer dans la classe et l'école.						
	- Etre curieux des objets de la classe.						
	- Avoir conscience du danger.						
Vivre ensemble : Dans le groupe	- Jouer, échanger et partager avec ses pairs.						
	- Comprendre les règles de vie, les contraintes.						
	- Respecter les règles de vie.						
Avec l'adulte	- Avoir recours à l'adulte.						
	- Identifier le rôle des différents adultes.						
En général	- Avoir intégré les règles de communication sociale.						
	- Avoir des relations avec autrui conformes aux règles sociales.						
	- Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui.						
Comportement face aux apprentissages	- Etre capable d'écouter et de respecter une consigne.						
	- Etre capable d'autonomie dans la réalisation de l'activité.						
	- Demander de l'aide et accepter l'aide.						
	- Rester concentré sur une activité et la mener à son terme.						
	- Accepter de se tromper et de se corriger.						

A : activité réalisée sans difficulté et seul.

B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.

C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière.

D : activité non réalisée.

DOMAINES	Compétences attendues	A	B	C	D	Difficultés rencontrées	Points d'appui
Maîtrise de la langue : l'oral	- Comprendre la parole en face à face.						
	- Comprendre et réagir à une consigne simple.						
	- Produire et recevoir des messages non verbaux.						
	- S'exprimer spontanément.						
	- Formuler des phrases construites (Vocabulaire adapté).						
	- Comprendre et répondre à bon escient.						
	- Dire de mémoire des comptines ou poésies.						
Maîtrise de la langue : l'écrit	- Prendre des repères dans l'écrit (prénom, ...).						
	- Identifier des fonctions de l'écrit.						
	- Découvrir le principe alphabétique.						
	- Utiliser les livres.						
Acquérir les premiers outils mathématiques	- Organiser une collection, un tri.						
	- Comparer des quantités, des tailles, des formes.						
	- Connaître la suite des nombres.						
	- Associer les nombres à une quantité.						
Explorer le monde	- Repérer des éléments récurrents dans la construction de la comptine numérique.						
	- Avoir des activités de motricité fine.						
	- Utiliser et maîtriser des outils : crayons, pinceaux, ciseaux, ...						
	- Reproduire un tracé, écrire son prénom, d'autres mots du lexique de la classe.						
	- S'exprimer par le dessin.						
	- S'orienter dans le temps.						
Activités physiques et artistiques	- S'orienter dans l'espace.						
	- Comprendre et utiliser le vocabulaire spatial et temporel.						
	- S'investir dans une pratique artistique (imaginer, créer).						
	- Participer aux activités motrices : être capable d'adresse, d'habileté, d'équilibre, ...						
	- Participer à des jeux collectifs, en comprendre et en accepter les règles.						

A : activité réalisée sans difficulté et seul.

B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.

C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière.

D : activité non réalisée.

2) Besoins prioritaires

Domaine :	Compétence(s) retenue(s) à travailler en priorité :

3) Nature de l'action

DISPOSITIFS EXTÉRIEURS :	MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE DANS LA CLASSE :
Signalement RASED : OUI / NON	Durée de l'action : Fréquence hebdomadaire :
Dossier MDPH : EN COURS / NON	Soutien individuel :
Nécessité d'une aide humaine AESH : OUI / NON	Aménagement de la tâche : OUI /NON Type d'aménagement :
Intervenants extérieurs :	Etayage du maître : OUI /NON Sous quelle forme ?
CAMPS : OUI /NON	Tutorat par qui ?
CSMI « la passerelle » : OUI /NON	Décloisonnement autour d'un projet commun ? Si oui : Description du projet
EMA (équipe mobile autisme) : OUI / NON	
Autres :	
MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE EN DEHORS DE LA CLASSE :	
Groupe de besoin :	Groupe de besoin :
Taille du groupe :	
Durée de l'action : Fréquence hebdomadaire :	
Adulte référent :	Inclusion inversée :
Lieu :	
Types d'activités et supports utilisés :	Co-enseignement :
	Avec qui ?
	Modalités ?

Actions mises en place par les **parents** pour pallier la difficulté :

4) Synthèse et ajustement des besoins

Évaluation de la ou les compétence (s) retenue (s) : quel type d'évaluation (formative, sommative, auto-évaluation)

REGULATION :

Arrêt du PPRE :

Poursuite / réajustement :

Nouveau PPRE (Reprendre uniquement les rubriques BESOINS, NATURE DE L'ACTION, BILAN DE L'ACTION)

Date du prochain bilan :

L'élève et la famille ont été informés le :

Signatures :

Enseignant (e)

Parent(s)

Directeur / Directrice